



# RECENSEMENT

de la population

Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple  
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



**RECENSEMENT, C'EST PARTI !**



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

## Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février

### + d'infos

**DELPHINE GIBEAUX**

Pôle accueil

Mairie - 55 route de Chambray

02.32.64.32.50

[ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr](mailto:ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr)



C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

### Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

### Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

### Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux ...), déterminer les moyens de transports à développer...

### Comment le recensement sera effectué

1. Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous pour vous recenser
2. Vous répondez à l'enquête de recensement  
Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.

### > Vous répondez sur internet.

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site <http://le-recensement-et-moi.fr>. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

### > Vous ne pouvez pas répondre en ligne.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## Pour connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee

### Votre agent recenseur sera muni d'une carte officielle



Fatima CHATTI



Nelly VON EEUW



Emmanuelle SAILLANT-GRENOT



Joël MARIAUD



Agnès GARCIA



Jean-Claude RAOUL



Alain HERSENT



Martine COURANT